

# Edito

## Un avenir prometteur, une organisation à repenser

Le 7 mars dernier, en introduction de la 58<sup>e</sup> remise nationale des prix du label Villes et Villages Fleuris, Paul Roncière, ancien président du CNVVF qui vient de passer la main à Jean Godfroid, a rappelé que *"rien ne peut se faire sans les communes qui sont les piliers du label"*. Celles-ci doivent continuer à mettre en valeur les richesses paysagères du territoire français tout *"en prenant en compte les évolutions administratives et budgétaires"*, souvent contraignantes. Ces évolutions impactent directement les réseaux régionaux qui voient la superficie de leur territoire s'accroître de façon considérable avec, de plus, un nombre de communes de plus en plus important à visiter chaque année, sans pour autant avoir plus de budget. Face à cela, il est important de repenser les relations entre les échelons territoriaux du label, *"la compétence étant partagée entre la région et les départements"*. C'est ainsi que l'ADT de Côte-d'Or, labellisé 'Département Fleuri', s'est rapproché de Bourgogne Tourisme avec une attribution commune des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> fleurs, dans une optique d'optimisation du travail en commun. L'ADT des Ardennes et le CRT Champagne-Ardenne délivrent également de concert la 1<sup>ère</sup> fleur, favorisant alors les échanges de points de vue, pratique également nécessaires aux communes pour évoluer. Ce recoupement des échelles et politiques territoriales est essentiel et doit, par la même occasion, s'organiser avec les autres instances et partenaires, comme les parcs naturels régionaux ou les CAUE, qui poursuivent les mêmes objectifs : conserver la valeur de nos paysages français qui n'ont pas encore été banalisés et massacrés, protéger ce qui menacent de l'être et repenser ceux qui ont été dégradés. Une organisation et un label qui évoluent et qui, comme l'affirme haut et fort Jean Godfroid, *"n'a jamais été aussi jeune !"*.

**Martine Meunier**  
Rédacteur en chef

# Sommaire

n° 75 Mai 2018



<b>ACTUALITÉS</b>	<b>4</b>
<b>RENCONTRE AVEC</b>	<b>6</b>
- Jean Godfroid, nouveau président du CNVVF ! - Albine Guillaume, animatrice départementale de Côte-d'Or et Jean-Philippe Perrusson, animateur régional de Bourgogne Franche-Comté	<b>8</b>
<b>QUESTIONS À...</b>	<b>9</b>
- Yves Albarello, maire de Claye-Souilly, ville quatre fleurs - Philippe Millasseau, architecte-urbaniste conseiller au CAUE du Tarn-et-Garonne	
<b>EN DIRECT DES RÉGIONS &amp; DÉPARTEMENTS</b>	<b>10</b>
<b>DÉPARTEMENT FLEURI</b>	<b>12</b>
Ardennes : mutualiser pour mieux accompagner	
<b>PORTRAIT</b>	<b>14</b>
Emmanuel Corbin, la passion pour héritage	
<b>TECHNIQUES HORTICOLES</b>	<b>16</b>
Pailler les cultures, des avantages multiples !	
<b>ECHOS DU CNVVF</b>	<b>18</b>
A Boussières-sur-Sambre, les fleurs valent de l'or	
<b>CLIMAT &amp; PLANTES</b>	<b>20</b>
Permaculture : des techniques pour la fertilité des sols	
<b>FLEURS &amp; PLANTES</b>	<b>22</b>
Les hortensias, des arbustes aux floraisons élégantes et variées	
<b>INSPIRATIONS</b>	<b>24</b>
Lunéville : jouets au jardin	
<b>PATRON DE MASSIF</b>	<b>26</b>
Auch : contrastes et étincelles	
<b>EXPÉRIENCES</b>	<b>28</b>
Nouvelles pratiques : communiquez !	
<b>AMÉNAGEMENT</b>	<b>30</b>
Bauzy : un village réunifié, brique par brique	
<b>ANIMATIONS</b>	<b>32</b>
Jardins éphémères de Calais, côté coulisse	
<b>GESTES &amp; PRATIQUES</b>	<b>34</b>
- Arbres : quelques espèces pour petits espaces - Bulbes, floraison printanière : des nouveautés - Multiplication : division des iris	

**Presse PRO**  
Association pour la promotion de l'information professionnelle



Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas  
SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436  
Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier  
Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier  
Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 0522 T 90374 - ISSN : 2108-1743  
Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy  
Journalistes : Germain Granger, Marie Lemouzy, Marilyne Poudret - Infographie : Muriel Liénard  
Photo de couverture © ADT Ardennes  
Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : communication@cahiersdufleuissement.com  
Abonnement Les Editions de Bionnay  
Prix au numéro : 10 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 89 € TTC Hors France métropolitaine : 109 € TTC  
493, route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas - Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11  
leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdufleuissement.com/sabonner  
Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue  
Etat de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées  
Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0.02 kg/tonne  
Ce numéro comporte un encart librairie broché au centre

*En aucun cas le magazine les cahiers du fleurissement ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).*